COMMUNE de TORCIEU

Compte rendu

de la REUNION ordinaire du Conseil municipal
en date du mercredi 11 avril 2018
(destiné à l'affichage et à la Presse locale, ainsi qu'aux élus)

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 14 *
. présents : 10
. votants : 10

Présents : Mme GIRAUDET Françoise (Maire),
M. GHERARDI René et M. VALERIOTI Giacomo (Adjoints),
M. JACQUIER Alain, M. QUILLEVERE Frédéric, M. PERDRIX Gérald, Mme GRAND Mariane,
M. PACCALLET Guy, Mme ALIX Candice et M. TAVERNIER François

Absents excusés : Mme GALLET Chantal, Mme BARBARIN Estelle et M. TOULET Cyril
Absente : Mme BOURBON Corinne

Secrétaire de séance : M. QUILLEVERE Frédéric

** 14 membres en exercice suite à la démission de M. Jean-Luc BERGERET acceptée le 10/12/2015 par Mme la Sous-préfète.*

1- Précédente séance de l'assemblée délibérante

A été approuvé le compte-rendu afférent à la séance publique ordinaire du Conseil municipal qui a eu lieu le 26 mars 2018.

2- Maintenance de l'ascenseur

La restructuration de l'école-mairie a consisté notamment en la mise en accessibilité de cet ensemble bâti. Les salles de classe étant situées sur des niveaux différents, mais surtout la mairie comprenant le secrétariat et le bureau des élus, la salle des mariages et divers salles de réunion sont situées en étage.

Un ascenseur a donc été installé. L'entreprise spécialisée OTIS a fait une proposition pour un contrat de maintenance adapté à l'utilisation de l'ascenseur.

Il a donc été décidé de passer un contrat de maintenance, moyennant un coût initial annuel de 1 600 € ht soit 1 920 € ttc, pendant une durée de 10 ans.

3- Subventions de fonctionnement

Il a été décidé d'allouer les subventions de fonctionnement suivantes :

3.1- au Centre communal d'Action sociale de TORCIEU : 1 876 €

3.2-- au Budget annexe Cantine scolaire-Garderie périscolaire-TAP : 46 445,21 € pour apurer le déficit 2017. De plus, un crédit de 64 100 € est voté pour équilibrer la section de fonctionnement 2018.

3.3-- aux associations : 360 € à la Coopérative scolaire,
400 € à la Corneille Rambertoise,
200 € à l'Union Musicale de l'Albarine,
200 € aux Restaurants du cœur
et 200 € à la Mission Locale Jeunes.

4- Fiscalité directe locale

Il a été décidé une augmentation de 2% des taux communaux de la fiscalité directe locale, qui ainsi s'élèvent à :

15,05 % pour la Taxe d'habitation
16,66 % pour la Taxe Foncier Bâti
53,18 % pour la Taxe Foncier Non Bâti

5- Vote du Budget Primitif 2018

Ont été votés les crédits budgétaires nécessaires à l'équilibre de la section de fonctionnement et à la section d'investissement de chacun des trois budgets.

5.1- En ce qui concerne le budget **PRINCIPAL** de la Commune :

- Résultats 2017: excédent d'investissement de 181 847 € et excédent de fonctionnement de 606 530 € (*compte tenu notamment de la reprise d'excédents 2016 de la CCVA dissoute au 31/12/2016 et de la reprise des excédents du budget Annexe Service d'eau potable clôturé au 31/12/2017)*
- Restes à réaliser 2017 : 26 151 € de dépenses et 229 797 € de recettes
- Nouveaux crédits votés en 2018 : 1 253 767 € de dépenses et 868 274 € de recettes en section d'investissement, 1 436 384 € de dépenses et 829 854 € de recettes en section de fonctionnement.
- soit un budget principal équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 2 716 302 €.

5.2- En ce qui concerne le budget annexe **CANTINE-GARDERIE-TAP** :

- Résultats 2017 : déficit d'investissement de 3 654 € et déficit de fonctionnement de 46 446 €
- Aucun Reste à réaliser 2017
- Nouveaux crédits votés en 2018 : 4 746 € de dépenses et 8 400 € de recettes en section d'investissement, 105 346 € de dépenses et 151 792 € de recettes en section de fonctionnement.
- soit un budget annexe Cantine scolaire et Garderie équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 160 192 €.

5.3- En ce qui concerne le budget annexe **Petite Enfance** (micro-crèche et RAM) :

- Résultats 2017 : excédent d'investissement de 29 261 €
- Restes à réaliser 2017 : 496 144 € de dépenses et 347 592 € de recettes
- Nouveaux crédits votés en 2018 : 91 326 € et 210 617 € de recettes en section d'investissement, et 84 731 € de dépenses et 84 731 € de recettes en section de fonctionnement
- soit un budget annexe Petite Enfance équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 672 201 €.

5.4- Soit un budget global équilibré en dépenses et en recettes à la somme de **3 548 695 €**

6- Informations diverses :

Ordures ménagères

Depuis le 1/1/2017, TORCIEU a intégré la communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) : EPCI qui a compétence obligatoire en matière de « Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés ». La loi impose d'uniformiser le mode de collecte pour les 53 communes membres de la CCPA. Aini, va être fourni gratuitement à chaque habitation un bac équipé d'une puce pour la collecte des ordures ménagères. Pour le choix du bac (de 140 à 240 litres), le facteur va déposer un formulaire qu'il conviendra de retourner à l'aide de l'enveloppe déjà affranchie jointe.

D'ici quelques mois, les conteneurs individuels seront livrés à domicile. A la suite de cette mise en place, les sacs poubelles déposés en vrac ainsi que les anciens bacs ne seront plus collectés.

Notez qu'aucun changement n'aura lieu en ce qui concerne la collecte des sacs jaunes.

Nettoyage des berges de l'Albarine

A l'initiative de la société de Pêche de Torcieu, Samedi matin 26 mai 2018, rendez-vous à 9 h au pont de la Gare pour nettoyage des berges de la rivière et du chemin des Seiglières .

Les enfants mineurs seront sous la responsabilité de leurs parents. Prévoir une paire de gants ; les sacs poubelles seront fournis par la municipalité. A la fin de cette matinée, une collation sera offerte par l'association.

Micro-crèche

Les travaux de construction de la micro-crèche se déroulent normalement et permettront son ouverture effective fin août 2018.

Un dossier de pré-inscription sera envoyé aux sept familles en ayant fait la demande qui seront reçues par la responsable pour signer un contrat individualisé.

MAIRIE DE TORCIEU (Ain)

Le Maire,

Françoise GIRAUDET